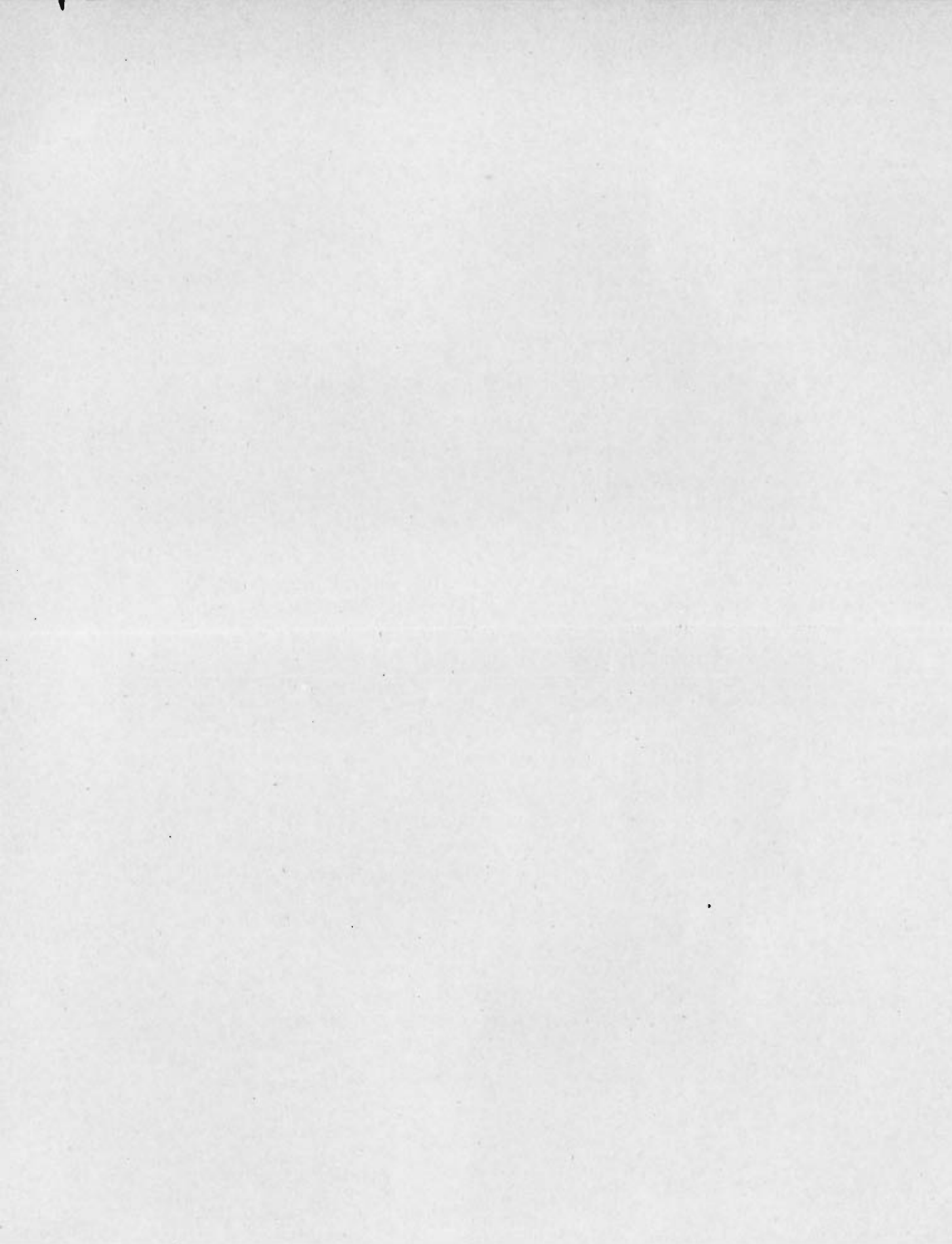


RAPPORT

*A Monsieur le Président et à Messieurs les membres du
comité des Travaux historiques (Section d'archéologie.)*



Poitiers, le 8 Mai 1896

*A Monsieur le Président et à Messieurs les membres du
comité des Travaux historiques (Section d'archéologie.)*

MESSIEURS,

Dans l'intérêt de la découverte d'Yzeures (Indre-et-Loire) dont il a été tant parlé, permettez-moi de vous renseigner. Je le ferai le plus simplement possible, avec la seule préoccupation d'être utile à la science et d'apporter modestement ma pierre au grand monument de l'Histoire Française.

Pour cela, il me faut reprendre date par date tous les épisodes de la découverte et les incidents dont elle fut entourée.

15 octobre 1895. L'Entrepreneur des travaux de la nouvelle église d'Yzeures, ouvrant des fondations, rencontre dix gros blocs de pierre portant des sculptures, en haut relief, de l'époque gallo-romaine. Il les sort à ses frais et les dépose dans le jardin de la cure.

12 novembre. M. Louis Bousrez, libraire à Tours, en tournée commerciale dans la commune, est informé de la trouvaille de l'Entrepreneur et se rend au presbytère où on lui montre les pierres. Membre de la Société Archéologique de Touraine, M. Bousrez télégraphie à M. l'abbé Bossebœuf, président, de venir le rejoindre à Yzeures.

13 novembre. M. Bossebœuf arrive par le premier train du matin. Il rejoint M. Bousrez, et tous deux vont examiner les pierres qu'ils déclarent d'une mauvaise époque. Néanmoins ils les photographient. — L'Entrepreneur les informe que d'autres blocs doivent se trouver enfouis

sous terre et demande si la société Archéologique de Touraine serait disposée à opérer les fouilles nécessaires à leur extraction. Réponse négative. — MM. Bossehœuf et Bousrez font des démarches près du maire et du curé, afin de savoir si on consentirait à céder les pierres au Musée de Tours. Ils s'informent, en outre, près du chef de gare, du prix de leur transport.

16 novembre. M. Bousrez publie dans le *Journal d'Indre-et-Loire* une note archéologique relative à la découverte d'Yzeures, et conclue en demandant que les pierres soient envoyées au Musée de Tours. Il est à remarquer que M. Bousrez ne parle pas des fouilles, pourtant très importantes, qui seraient à opérer.

29-30 novembre. — Sur l'invitation d'un ami, je me rends à Yzeures. (Je n'ai connu la découverte que le 20 novembre, c'est-à-dire bien après la société, contrairement aux assertions de M. l'abbé Bossehœuf). J'étudie les pierres et je comprends de suite l'importance que devait avoir le monument auquel elles appartenaient.

Je demande et obtiens l'autorisation de pratiquer des fouilles, sur l'information que la société Archéologique de Touraine n'est disposée à entreprendre aucune recherche.

2 et 3 décembre. Le *Journal d'Indre-et-Loire* consacre un nouvel article à Yzeures, tandis que la société fait connaître la découverte au monde savant. Mais ni dans l'article, ni dans les communications, il n'est question d'entreprendre des fouilles.

26 décembre. Je suis informé par une lettre d'Yzeures que M. le Président de la société archéologique de Touraine a écrit à M. le maire de la commune, pour lui demander de faire don de la découverte à son musée lapidaire. — M. le maire a répondu que jusqu'à nouvel avis le monument resterait à Yzeures.

La demande de M. Bossehœuf démontre à l'évidence que la société renonce à tout projet de fouilles et à toute idée de réédification du monument sur place.

7 février 1896. Je reçois une lettre de l'Entrepreneur des travaux de l'Église. Il me prie, si je suis toujours dans l'intention d'ouvrir le terrain, de vouloir bien me hâter, car dans quelques jours il va, l'hiver étant terminé, remettre ses ouvriers à l'œuvre. A partir de ce moment il s'opposera à toute fouille.

10-11-12-13-14-15 février. — Constatant que depuis 89 jours aucun membre de la Société archéologique de Touraine n'est venu à Yzeures, et comprenant par là, — ce qui n'est pas difficile, — que ladite Société se désintéresse des pierres qui restent à extraire, j'ordonne les fouilles et les dirige moi-même.

17-18-19-20-21-22 février. — Je continue et termine mon travail sur le chantier de l'Église, après avoir fait extraire quatre-vingt-cinq blocs, la plus grande partie provenant d'endroits où personne ne les soupçonnait placés.

Pendant ce temps (19 février) M. Bossebœuf adresse un rapport à M. le Préfet, dans lequel il demande « que le contrôle et la surveillance des fouilles qui pourront être faites par les soins de la commune ou de particuliers, soient confiées à la Société ». Plus loin il ajoute « que la Société a émis le vœu que les objets découverts à Yzeures soient placés, au moins à titre de dépôt, dans le Musée des Antiquités de la Ville de Tours ».

23 février. — M. Bossebœuf se rend à Yzeures accompagné de M. Bousrez. Tous les deux pénètrent de force dans le jardin de la Cure, et photographient les pierres, non encore lavées, que j'y avais fait déposer. — Pour s'introduire dans le presbytère, MM. Bousrez et Bossebœuf ont attendu que M. le Curé soit retenu à ses vêpres et moi à Poitiers.

26 février. — J'adresse à MM. Bossebœuf et Bousrez deux lettres recommandées pour leur signifier que je m'oppose à toute reproduction des clichés photographiques qu'ils ont pris sans mon autorisation.

28 février. — M. le Maire d'Yzeures me communique une lettre de M. le Préfet et le rapport de M. Bossebœuf, rempli d'inexactitudes et d'allégations que je ne veux pas qualifier. — J'adresse aussitôt un rapport à M. le Préfet, et je rétablis la vérité qu'on avait sciemment dénaturée. — (Comme ce rapport est d'une importance capitale et résume toute la situation, je le publie, en pièce annexe, à la fin de ce mémoire.)

29 février. — Je me rends à Tours et ai un entretien avec M. le Préfet. Je lui lis mon rapport. Il me déclare qu'il attendra la réponse du ministre auquel il a soumis le différend, pour prendre une décision.

1^{er} mars. — De retour à Poitiers, je reçois une lettre de M. le Préfet, datée de Tours du 29 février, soir. Il m'informe que la veille, alors que nous nous entretenions des affaires d'Yzeures, était arrivée dans ses

bureaux une dépêche du ministre des Beaux-Arts, mettant la Société archéologique de Touraine en possession de la découverte d'Yzeures.

Il me faut faire ici une constatation pénible :

Depuis tous ces incidents, M. l'abbé Bossebœuf a publié un factum dans lequel est reproduite une lettre de M. le Préfet.

Or, dans cette lettre datée du 28 février 1896, M. le Préfet écrivait :

« J'ai l'honneur de vous informer que, en conformité d'une dépêche
« de M. le Ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des
« cultes, à qui j'ai rendu compte de la situation, j'ai décidé de confier
« la garde des objets dont il s'agit, en attendant que l'administration
« supérieure, qui a précédemment demandé un rapport à M. Bruneau,
« architecte des monuments historiques, puisse statuer définitivement
« sur l'attribution desdits objets. »

Je n'ai pu encore m'expliquer pourquoi M. le Préfet qui écrivait ce qui précède le 28, m'ait affirmé le 29 qu'il ne prendrait aucune décision avant la réponse du ministre; et que le soir de ce même jour il m'écrivait qu'il avait reçu une dépêche du ministère seulement le matin. De plus, il paraîtra bizarre que M. le Préfet qui ordonnait une enquête, le 26, demandait des ordres à Paris avant de connaître le résultat de ladite enquête.

Je me borne à constater par un simple rapprochement de dates et à l'aide de documents officiels. — Chacun jugera.

2 mars. — M. le Sous-Préfet de Loches écrit une longue lettre à M. le Maire d'Yzeures, de laquelle je détache le passage suivant : « M. de
« la Croix sera invité, en conséquence, à laisser le champ libre au pré-
« sident et aux membres du bureau de la Société archéologique de Tou-
« raine, pour remplir la mission qui a été confiée à cette Société en
« conformité des dispositions de la loi du 30 mars 1887 (article 14), que
« j'ai pris soin de vous indiquer dans ma lettre du 26 février.

Par cette lettre, j'étais donc non seulement dépouillé de mes droits d'inventeur, mais encore brusquement chassé du chantier que j'avais organisé. — C'est contre quoi je proteste!

Les documents ci-dessus suffisent amplement à démontrer :

1° Que la Société archéologique de Touraine n'a fait qu'enregistrer une découverte due au plus grand des hasards;

2° Que cette découverte n'a fait naître dans l'esprit des membres de cette société aucune idée de fouilles et de reconstitution du monument;

3° Que cette même société, après avoir abandonné Yzeures, pendant trois mois, n'y est revenue qu'après avoir été informée du résultat de mes travaux, et avec l'intention bien arrêtée de m'en dépouiller;

4° Que si je ne m'étais hâté de répondre à l'appel de l'entrepreneur et si je n'avais consenti à opérer les fouilles de suite, il devenait impossible de les pratiquer.

5° Que la Société de Touraine, blessée dans son amour-propre en voyant un archéologue étranger réussir dans une entreprise dont elle n'avait su comprendre ni l'urgence, ni la portée, a employé des manœuvres et des moyens peu dignes, pour m'enlever ma découverte, s'en emparer et s'en glorifier ensuite.

Tout cela établit donc d'une façon définitive mes droits d'inventeur, — droits que M. de Lastoyrie a hautement et officiellement proclamés à la Sorbonne (réunion des sociétés savantes, séance du 9 avril), en interdisant à M. l'abbé Bossebœuf de dissenter sur les quatre-vingt-cinq blocs extraits par mes soins et à mes frais.

Il reste maintenant à expliquer d'une façon succincte l'importance de la découverte et quels seraient les travaux à entreprendre pour retrouver la plus grande partie, sinon la totalité des monuments gallo-romains d'Yzeures.

Mais avant d'aller plus loin, je crois nécessaire d'intercaler ici la partie archéologique de la communication que j'ai eu l'honneur de lire à la Sorbonne, lors de la réunion des sociétés savantes :

Ne voulant pas laisser dans le sol, d'où il fût devenu impossible de les retirer, des pierres qui pouvaient permettre de reconstituer un des plus curieux monuments gallo-romains, je fis pratiquer des tranchées dans la nef de l'Eglise et le long de la façade. Le travail des terrassiers que j'avais embauchés me fit découvrir quatre-vingt-cinq blocs de pierres dont la plupart portant des bas-reliefs extrêmement intéressants. Ces blocs étaient posés en forme de parallélogramme et avaient servi à asseoir les fondations de l'Eglise mérovingienne qui fut élevée à Yzeures par les soins d'Eustoche, cinquième évêque de Tours, vers le milieu du ^v^e siècle. Cette Eglise n'avait pas été construite sur l'emplacement d'un temple païen, comme le rapporte une légende locale, mais bien à proximité d'un temple dont les fondations restent encore à trouver.

Lorsque j'eus examiné attentivement les pierres sculptées que j'avais fait extraire; que je les eus dessinées et photographiées, je me rendis compte qu'elles avaient appartenu à trois monuments différents : un temple et son autel central, et deux autels votifs. Certains détails d'architecture m'ont permis de constater que le temple et son autel étaient de forme octogonale, tandis que les deux autels votifs affectaient la forme d'un parallélogramme.

Les bas-reliefs qui décoraient ces monuments sont d'un haut intérêt. La partie ornementale de la sculpture est traitée avec beaucoup de soin; elle est d'un bon dessin et d'un effet grandiose. Les personnages, sculptés en haut relief, tout en étant d'une belle allure, bien mouvementés et suffisamment modelés, n'ont pas toujours les formes anatomiques régulières et manquent parfois de proportion.

L'ensemble de la sculpture se rapportant à la mythologie, je priai mon éminent

collègue, M. Hild, doyen de la Faculté de Poitiers, de vouloir bien déterminer les scènes et sujets représentés par le bas-relief.

M. Hild les étudia et en fit une communication à la Société des Antiquaires de l'Ouest dans la séance du 20 février 1896. Je rapporte ci-dessous l'extrait du procès-verbal relatif à cette communication.

« M. Hild, demandant la parole, rectifie les erreurs commises dans certaines publications du département d'Indre-et-Loire, soit pour l'interprétation d'une inscription fragmentaire, soit pour l'explication mythologique des débris de sculpture mis à jour. Les croquis, que le P. de la Croix lui a communiqués, se rapportent pour la plupart à une gigantomachie, dont le motif principal représente la lutte de Minerve contre deux géants à pieds en forme de serpents; l'un est certainement Encelade (V. dans le DICTIONNAIRE DES ANTIQUITÉS GRECQUES ET ROMAINES, par Daremberg et Saglio, l'article GIGANTES Fasc. XXI, p. 1557, dont M. Hild est précisément l'auteur). » C'est jusqu'à présent le seul exemplaire de la représentation de cet épisode mythologique qui ait été découvert dans les provinces occidentales de l'Empire Romain. Les détails, d'une exécution soignée et l'harmonie de l'ensemble témoignent en faveur d'une bonne époque. L'inscription, telle qu'elle est actuellement connue, est sculptée sur trois tables; l'une a déjà été publiée, mais inexactement dans divers journaux et dans la CORRESPONDANCE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE du 25 janvier 1896 (p. 25).

AVGVSTORVM
MINERVAE
... MILLI FILI

Une seconde table, exhumée depuis lors par le P. de la Croix et entièrement inédite, porte :

DEM CVM S
S QVAM PATER PI
ERAT D S P C

Depuis, le P. de la Croix a découvert une troisième table où on lit :

NVMNIBVS
ET DEAE
M. PETRONI

Il en manque une quatrième; mais il est dès à présent possible de compléter et d'interpréter par conjecture. Voici l'assemblage proposé par M. Hild :

NVMNIBVS AVGVSTORVM
ET DEAE MINERVAE
M. PETRONI.... MILLI FILI
(Aras et Ae) DEM CVM SVIS
(Ornamenti S QVAM PATER PI (e)
(Dedicav) ERAT D. S. P. C.

ce qui veut dire : AUX DIVINITÉS DES EMPEREURS ET A LA DÉSSE MINERVE LES FILS DE M. PETRONIUS (le COGNOMEN en MILLUS resté douteux) CES AUTELS (il y en a deux) ET CE TEMPLE AVEC SES SCULPTURES, QUE LEUR PÈRE PIÈCEMENT AVAIT DÉDIÉ DE LEUR ARGENT ONT CONSACRÉS.

Les lettres, très belles, ont 0 m. 10 de hauteur et portent encore les traces de la couleur rouge qui les faisait ressortir. Chacune des tables a 1 m. 05 de large sur 0 m. 58 de haut, ce qui donne un rectangle de 2 m. 10 sur 1 m. 20 environ.

Les restitutions ont été faites en tenant compte de la place et du texte d'autres inscriptions similaires. (V. le recueil d'Orelli-Henzen, 2045 et 2067; et deux inscriptions du Musée de Munich, Catal., t. IV, n^{os} 758 et 762). Une double cassure a mutilé le commencement du COGNOMEN qui finit en MILLUS; il y a à la place de cinq lettres au moins, de six au plus.

Il s'agit d'un temple monumental, analogue à celui dont parle Pline le Jeune (Ep. IX, 39), voué par des particuliers à la divinité des Augustes et à Minerve. Le pluriel AVGVSTORVM oblige de mettre cette construction au plus tôt sous le règne de Marc-Aurèle et de L. Verus, où il fut pour la première fois en usage. C'est aussi à la fin du 1^{er} siècle après J.-C. que l'on peut rapporter le monument, si l'on tient compte de l'architecture, des détails soit de sculpture, soit d'ornementation.

M. Hild estime que cette exhumation est des plus intéressantes, que même elle doit

compter parmi les plus curieuses qui aient été faites en France, dans le domaine des antiquités classiques, depuis 20 ans. Il est heureux que le P. de la Croix ait bien voulu lui demander son concours pour l'interprétation mythologique et épigraphique du monument d'Yzeures et promet de tenir la Société au courant, comme aussi de hâter le travail complet qu'il compte publier en collaboration avec son confrère.

Vous le voyez, Messieurs, M. Hild compte publier en collaboration avec moi un travail complet sur la découverte d'Yzeures. Pour cela de longues et minutieuses études sont nécessaires. Nous estimons l'un et l'autre que ce n'est pas en quelques jours qu'on peut déterminer et reconstituer des monuments de l'importance de ceux qui nous occupent.

Dès aujourd'hui toutes mes mesures sont prises pour faire connaître au monde savant les édifices d'Yzeures. J'ai en ma possession quatre-vingt huit clichés photographiques et autant de dessins rétablissant la partie architecturale et la partie décorative.

Mais il reste encore d'importantes fouilles à opérer. Je connais les endroits où gisent d'autres blocs de pierre en assez grand nombre. Je crois également avoir retrouvé l'emplacement occupé par le temple. Si on ne me suscite pas de nouvelles difficultés ; si on me laisse terminer l'œuvre que j'ai commencée, j'espère être avant peu en mesure de réédifier ces monuments gallo-romains dont nous ne possédons qu'une bien faible portion. Pour retrouver le reste, je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir, et j'espère y réussir, si toutefois on veut bien m'en faciliter les moyens.

Les fouilles qui restent à opérer sont extrêmement difficiles à entreprendre. Outre qu'elles devront être conduites par un homme du métier et ayant une grande habitude de ce travail particulier, elles seront susceptibles d'amener des conflits entre l'administration communale et des particuliers ; cela à cause des incidents qui ont si fort ému les habitants d'Yzeures.

En raison de mes relations cordiales avec tout le monde de cette commune, je crois pouvoir aplanir toutes les difficultés, si toutefois l'État veut bien me confier la direction des fouilles.

Ce travail est absolument nécessaire, car il permettra de retrouver un grand nombre d'autres blocs et aussi les fondations des trois monuments. En effet, aucune des pierres n'a son couronnement ou sa base, ce qui fait qu'on ne peut rien restituer, malgré le grand nombre des pierres extraites.

Après ma communication et le savant travail de M. Hild, la commission estimera que tout doit être tenté pour reconstituer les édifices d'Yzeures, qui forment un ensemble unique dans le domaine des antiquités classiques dont s'enorgueillit la France.

Je me mets pour cela à l'entière disposition du Ministre des Beaux-Arts. Mes travaux antérieurs et les nombreuses fouilles que j'ai dirigées sont une garantie que je dirigerai celles d'Yzeures suivant les conditions requises.

Et pour aplanir toutes difficultés, et dans un but de conciliation, j'accepterai de publier dans le *Bulletin de la Société archéologique de Ton-*

raîne, le résultat de mes recherches. J'offre même, si on veut bien accepter, de faire une conférence à Tours, après avoir remis entre les mains de la Société archéologique la garde de la découverte.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de mon respectueux dévouement en N.-S.

C. DE LA CROIX, S. J.

*Correspondant du Ministre de l'Instruction publique
et des Beaux-Arts.*

ANNEXE

Rapport du R. P. de la Croix à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Loches.

Yzeures, le 28 février 1896.

MONSIEUR LE SOUS PRÉFET,

M. le Maire d'Yzeures me communique la lettre que M. l'abbé Bossebœuf, président de la Société archéologique de Touraine, a adressée à M. le Préfet d'Indre-et-Loire et que vous lui avez transmise à la date du 26 février courant.

Quoique je ne sois pas officiellement mis en cause par la requête de M. l'abbé Bossebœuf, je suis directement visé.

Il me paraît donc nécessaire d'intervenir, afin de vous apporter tous les renseignements destinés à éclairer votre religion au sujet de cette affaire. Il me faut pour cela remonter au mois de novembre 1895.

À cette époque, j'étais informé par la presse et par des renseignements particuliers qu'une découverte importante avait été faite par des ouvriers qui établissaient les fondations de la nouvelle Eglise d'Yzeures.

Je me rendis aussitôt sur les lieux, le 29 novembre. Là, j'appris que, quelques jours auparavant, des membres de la Société Archéologique de Touraine, s'étaient rendus à Yzeures et y avaient photographié des blocs de pierre de l'Epoque Gallo-Romaine. C'était leur droit jusque-là.

Lorsqu'à mon retour j'eus examiné ces blocs, je me rendis compte de l'emplacement d'où ils avaient été retirés, et je ne tardai pas à me convaincre que le sol devait en renfermer un grand nombre d'autres. Je m'informai alors si les membres de la Société Archéologique de Touraine avaient l'intention de pratiquer des fouilles. On me répondit que non.

De nombreuses personnes, qui sont prêtes à en témoigner, m'affirmèrent que les membres de la dite société avaient déclaré que non seulement ils ne croyaient pas à l'existence d'autres blocs de pierre, mais encore que ceux extraits n'avaient que peu de valeur. Dans quelle intention parlèrent-ils ainsi, pour déclarer ensuite dans le *Journal d'Indre-et-Loire* du 2 et 3 décembre, la découverte « si intéressante et capitale. » ? Etait-ce pour tromper les habitants et obtenir plus facilement

la permission de faire enlever ces pierres de la commune? Je n'ai point à rechercher leur pensée.

Dans ces conditions, et guidé par le seul intérêt de la science, je demandai à M. le Maire, à M. le Curé, et à M. Sabourault, entrepreneur, de vouloir bien me laisser pratiquer, à mes frais, des fouilles, prenant l'engagement, non seulement de ne rien emporter, mais encore de remonter les monuments s'il y avait possibilité. Je ne demandais en retour que la propriété temporaire archéologique et artistique des pierres extraites.

A ces conditions, l'autorisation me fut accordée et j'embauchai immédiatement des ouvriers qui se mirent à l'œuvre. Mardi dernier seulement on terminait provisoirement le travail, après avoir extrait environ 68 blocs de pierres sculptées.

Or le dimanche 23 février, M. l'abbé Bossebœuf, président de la Société Archéologique de Touraine et M. Bousrez, membre de cette société, arrivaient à Yzeures et pénétraient dans le jardin de la Cure, pendant que M. le Curé était à l'office des vêpres. Malgré l'observation qui leur fut faite par diverses personnes qui en témoignèrent, et en dépit de l'écriteau qui interdit l'entrée du jardin, ils photographièrent les pierres que j'ai fait extraire à mes frais, en déclarant qu'ils avaient une mission spéciale de M. le Préfet d'Indre-et-Loire.

J'ignore si réellement M. le Préfet avait confié cette mission archéologique leur donnant droit de pénétrer chez les particuliers, mais cela semble assez difficile si on rapproche la date (19 février) à laquelle M. Bossebœuf écrivait à M. le Préfet de celle où il pénétrait de force en compagnie de M. Bousrez dans le jardin de la cure (23 février). L'enquête ne pouvait pas être terminée le 23, puisque c'est seulement le 22 que les bureaux de la préfecture transmettaient la demande de M. l'abbé Bossebœuf et le 26 qu'elle était communiquée, par la sous-préfecture à M. le Maire.

Il me reste maintenant à vous démontrer que je me suis entièrement conformé à la loi du 30 mars 1887, et que j'ai tout fait dans l'intérêt de l'histoire de la Touraine.

Sans mon intervention, les blocs de pierre que j'ai fait extraire à grands frais, seraient restés enfouis sous les constructions de la nouvelle Eglise. A ce moment, la Société Archéologique de Touraine ne songea pas à s'adresser à vous, afin de découvrir de nouveaux blocs de pierre, et de conserver dans la commune, ce qui est possible, ceux existants. L'occasion était pourtant unique!

Je n'ai pas cherché à m'emparer de la découverte ni à en faire ma propriété personnelle. Bien au contraire, j'ai pris l'engagement de réédifier les monuments (en admettant que ce fût possible) sur tel emplacement de la commune d'Yzeures qui me serait désigné.

Je n'ai pas davantage, ainsi qu'on l'insinue dans un article du *Journal d'Indre-et-Loire* (N° de jeudi 27 février) « Essayé de faire prévaloir des pratiques aussi extraordinaires qu'illégales pour entretenir le mystère autour des objets découverts sur une propriété communale. »

La chose a été faite au grand jour. Le *Courrier Lochois* en entretenait ses lecteurs à la date du 26 février, et aujourd'hui, 28 février, M. Gaston Boissier fait

sur les découvertes d'Yzeures une communication à l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres, rédigée par l'honorable M. Hild, doyen de la faculté des lettres de Poitiers, pour la partie mythologique, avec quelques notes archéologiques fournies par moi. (Le savant M. Hild est auteur de toute la partie mythologique du grand Dictionnaire des Antiquités Grecques et Romaines de Daremberg et Saglio, en cours de publication).

D'autre part, à une réunion de la Société des Antiquaires de l'Ouest, dont je suis membre, j'ai fait pressentir l'importance de la découverte, le jeudi 20 février 1896, me réservant de faire une communication complète aux autorités du département d'Indre-et-Loire, lorsque mes travaux auraient été finis.

Il ressort de ce qui précède que je n'ai jamais voulu accaparer les restes des monuments gallo-romains d'Yzeures, qui en toute légitimité appartiennent à la Touraine. Mais, puisque ni la Société Archéologique, ni la commune d'Yzeures, n'ont pu ou voulu faire les fouilles qui ont mis à jour des pierres sculptées très importantes, il est de droit, puisque c'est moi qui ai deviné leur emplacement et payé leur extraction, que la propriété artistique me soit conservée jusqu'à la fin de mes travaux.

Ai-je besoin de vous déclarer, étant donné ma situation archéologique et mes travaux antérieurs, que je ne consentirai jamais à accepter le contrôle de qui que ce soit sur le terrain où j'opère mes fouilles.

Je compte donc, Monsieur le Sous-Préfet, que vous voudrez bien m'aider à soutenir mes droits. Vous me permettrez ainsi de continuer les fouilles Archéologiques qui nous donneront, je l'espère, le complément des pierres nécessaires à la reconstruction intégrale des monuments romains élevés jadis à Yzeures.

Cela pour le plus grand profit de l'histoire de la Touraine.

Veuillez agréer, M. le Sous-Préfet, l'assurance de mes respectueux sentiments en N.-S.

CAMILLE DE LA CROIX, S. J.

Archéologue,

Membre correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

NOIX